

Compte rendu sommaire de la réunion du Conseil Municipal

Du 23 Février 2009

Présents : G.BLEINC ; P. CODOL ; G.CARCELLER ; L.CHAMOIN ; S.CAROTTI ; S.GUIGONNET ; M.IPLIKDJIAN ; N.NAVARRO ; M.HENRY ; M.MUSCARNERA ; V.PAREGNO

Excusés : P.PECQUEUX ; J-M FICHBEN ; M.MINIER-ROUX
P.AUGUSTIN pouvoir à G.BLEINC

1) **Procédure de consultation pour la création du terrain de football.**

La commune va lancer une procédure de consultation adaptée pour la création du terrain de football
Le montant HT s'élève à 300 000 €

Adopté à l'unanimité

2) **Procédure de consultation pour la réfection du Cours.**

La commune va lancer une procédure de consultation adaptée pour la réfection du Cours
Le montant HT s'élève à 1 728 000 €

Adopté à l'unanimité

3) **Annulation titre exercice antérieur**

Une annulation titre exercice antérieur de 6000 € va être effectuée.

Adopté à l'unanimité

4) **Versement de pénalités suite aux différentes décisions du tribunal administratif**

Un versement de pénalités de 1500 € va être effectué suite à différentes décisions du tribunal administratif

Adopté à l'unanimité

5) **Demande subvention au Conseil Général pour la fête de l'environnement**

Adopté à l'unanimité

6) **Fixation des tarifs de vacations funéraires**

Le tarif s'élève dorénavant à 20 €

Adopté à l'unanimité

7) **Demande subvention au Conseil Régional pour le cours**

Une demande de subvention de 488 000 € va être réalisée auprès du conseil Régional pour la partie extérieur du Cours

Adopté à l'unanimité

Vu par nous, Maire de la commune de ROUGIERS pour être affiché le 27 Février 2009
à la porte de la Mairie, conformément aux prescriptions de l'article 56 de la loi

A Rougiers, le 27 Février 2009

Le Maire